

Sortir de sa cage dorée

Un gros salaire et un statut prestigieux ne peuvent compenser longtemps le fait qu'on déteste son travail. Comment se libérer de sa cage dorée ?



J'entends régulièrement des cadres et des professionnels se plaindre qu'ils sont prisonniers d'une « cage dorée ». Ils sont malheureux au travail, pour toutes sortes de raisons : baisse d'intérêt, manque de défis, conflit de valeurs avec l'employeur, patron tyrannique... Ils voudraient partir, mais n'y parviennent pas, car ils ont peur de subir une perte matérielle (adieu salaire dans les cinq chiffres) ou de prestige (fini la BMW). À force de rester en place, d'attendre une échappatoire éventuelle, ces gens peuvent devenir aigris, démotivés, désabusés et improductifs. Leur seule porte de sortie risque alors d'être le congédiement. Est-ce vraiment le meilleur moyen de quitter son emploi ?

Évidemment non. Si vous êtes pris au piège, voici quelques pistes de réflexion qui peuvent vous aider à vous libérer. Attention, elles ne sont pas toutes faciles à entendre.

■ Vous êtes le principal responsable de votre situation, et vous êtes le seul à pouvoir vous en sortir. Ce n'est pas facile, j'en conviens, et vous aurez à faire des choix déchirants.

■ Songez au fait que votre employeur ne peut rémunérer éternellement quelqu'un qui n'a plus aucun plaisir à travailler dans l'entreprise. Même si vous faites semblant de paraître motivé et intéressé à ce que vous faites, vos résultats finiront par vous trahir.

■ Ne dissociez pas votre qualité de vie de votre qualité d'emploi. Bien sûr, le fait d'habiter à cinq minutes de votre emploi, les horaires flexibles et la garderie sur place sont des avantages considérables que jaloussent vos amis. Mais rendez-vous à l'évidence : vous détestez ce que vous faites. Et comme vous passez de nombreuses heures au travail, votre emploi vous empoisonne la vie, malgré les avantages que vous en retirez. Puisque votre horaire est si génial, profitez du fait que vous pouvez arriver tôt à la maison pour réfléchir à votre prochain emploi, à des formations que vous pourriez suivre ou même à un plan d'affaires pour lancer votre propre entreprise.

■ Vous maîtrisez parfaitement vos tâches et vous avez atteint votre zone de confort au travail. Mais en fait, vous doutez de vos compétences et de votre capacité à relever de nouveaux défis. Vous préférez donc éviter le changement par peur de l'échec. Savez-vous qu'une fois ce seuil atteint, votre performance diminue inexorablement, et vous ne ferez que régresser ? Relisez ma chronique de janvier 2007 « Sortez de votre zone de confort ! »

■ Déterminez ce qui vous retient dans l'entreprise. Vous gagnez un excellent salaire et vous craignez de ne pas retrouver ailleurs les mêmes conditions ? Pourtant, c'est possible.

■ Dans le cas contraire, songez aux sacrifices matériels que vous seriez prêt à consentir. Parlez-en aussi en famille. Vous pourriez être surpris ! Votre conjoint et vos enfants préféreraient certainement vous voir plus heureux. Et si seul leur confort leur importe, faites-leur comprendre que la fin approche irrémédiablement et que vous avez besoin de leur appui indéfectible.

Vous aspirez à une réorientation de carrière et à un nouveau métier, et l'idée de retourner sur les bancs de l'école vous horrifie autant que de faire le grand saut dans l'inconnu ? Je me souviens d'un consultant en systèmes informatiques qui se mourait d'ennui dans ses fonctions de gestionnaire de projet. Sa véritable passion, c'étaient l'infographie et la photo. Certes, c'est beaucoup moins payant qu'un poste de consultant SAP. Accepter de réduire son train de vie et de redémarrer une carrière à 40 ans fut un choix difficile, mais très audacieux. Aujourd'hui, cet homme respire le bonheur et ne regrette rien de son ancien statut.

Accepter de travailler dans une cage dorée, c'est refuser d'écouter votre petite voix intérieure qui vous crie votre désir de changement. Le changement fait peur, et on ne sait pas toujours comment le prendre. Il n'y a qu'une chose à faire pour se libérer de sa cage dorée : plonger ! **AP**

* Présidente de Venatus conseil

Songez au fait que votre employeur ne peut rémunérer éternellement quelqu'un qui n'a plus aucun plaisir à travailler dans l'entreprise.